



**Intervention de Marie LOUIS
Conseillère Municipale Groupe URC
Conseil Municipal du 30 mars 2009
Délibération n°37**

Monsieur le Maire,

Cette délibération, que nous approuvons pleinement tant le travail de l'association Parenbouge est remarquable, appelle de notre part une observation plus générale sur la garde des jeunes enfants. Une affirmation récente de Monsieur NADESAN, publiée dans le journal Ouest France, je cite : « A Rennes, l'offre de garde est suffisante » a fait réagir tous ceux qui connaissent la réalité, la vraie vie –bien différente- à laquelle se heurtent les parents de jeunes enfants. Un rennais, parmi beaucoup d'autres, s'est exprimé dans le même journal le 11 mars 2009.

Il écrit :

« Je suis surpris des propos de M. Nadesan. Effectivement, dans la revue « La Gazette des communes » du 2 mars 2009, à la page Initiatives, il est question de la ville de Rennes, des services proposés et de la pénurie de places dans les structures d'accueil. Les 17 crèches de la ville affichent un taux de réservation de 100 %. Au total, seuls 46 % des demandes obtiennent une réponse positive, relate Laurence Guéguen, responsable de la direction des Crèches à la ville de Rennes. Comment M. Nadesan peut-il donc dire « A Rennes, l'offre de garde est suffisante » ? Il n'a pas les mêmes chiffres ! Il ne faut pas se voiler la face : la garde d'enfants est problématique ».

Ce témoignage, nous le savons, n'est pas isolé, loin de là (nous avons reçu beaucoup de réactions sur le sujet). « Trouver un mode de garde, le parcours du combattant » : le titre de l'enquête publiée par Ouest France résume, à lui seul, le problème. Tous les chiffres témoignent d'une dégradation, depuis 10 ans. La ville de Rennes fait figure de mauvais élève !

La satisfaction dont vous faites preuve m'oblige à vous rappeler quelques chiffres. Entre 1999 et 2008, le nombre de place en crèche municipale n'a pas augmenté. Le nombre d'assistantes maternelles

payées par la ville de Rennes a été divisé par deux, passant de 208 en 1999 à 100 en 2007. Et l'offre globale de places n'est maintenue que par une augmentation du nombre d'enfants gardés par chacune d'entre elles. Mais la demande, elle, augmente : 650 demandes de plus en 2007 par rapport à 2006 !

Que la municipalité veuille agir, que certaines initiatives aient été prises, qu'une crèche nouvelle ait été ouverte à Beauregard, tout cela ne veut pas dire que « l'offre de garde est suffisante ». Un peu de réalisme, il y a beaucoup à faire pour la petite enfance et l'Étoile n'est pas une réponse à cette pénurie. Ce centre ne pourra remplir sa mission d'orientation des demandes que si l'offre en face est adéquate et surtout suffisante.

Je vous remercie

